



### Contexte météorologique



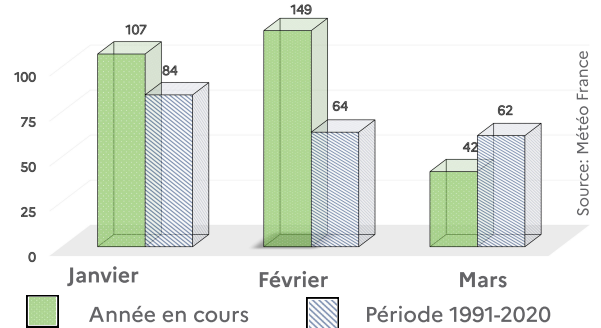
Précipitations très excédentaires en janvier et février. Déficit plutôt marqué en mars.



Températures au dessus des moyennes de saison

### Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)

Moyenne entre La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Niort



### Cours d'eau et nappes

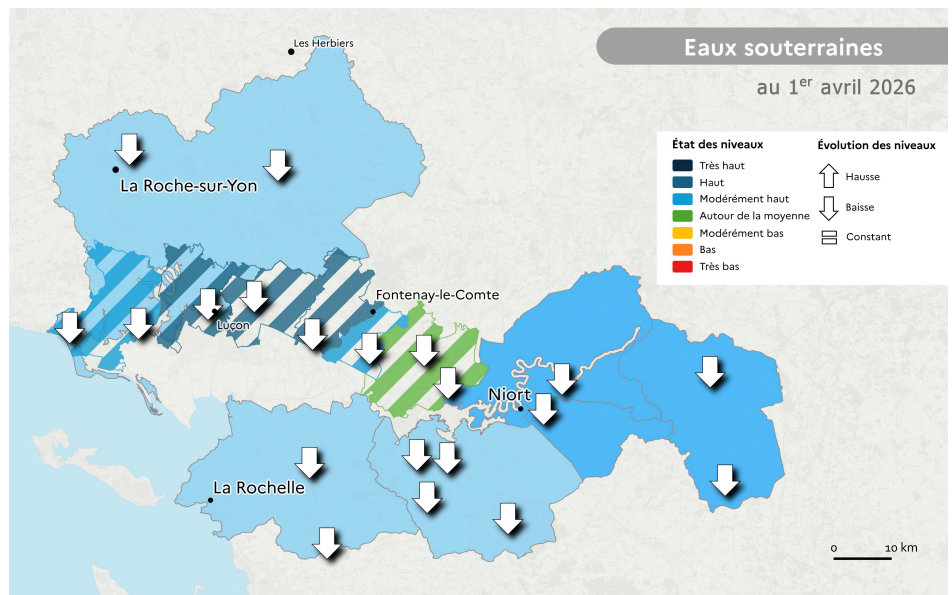


Les nappes sont toujours légèrement au dessus des niveaux moyens.

Après deux mois très humides, la vidange continue avec une baisse assez nette des niveaux.



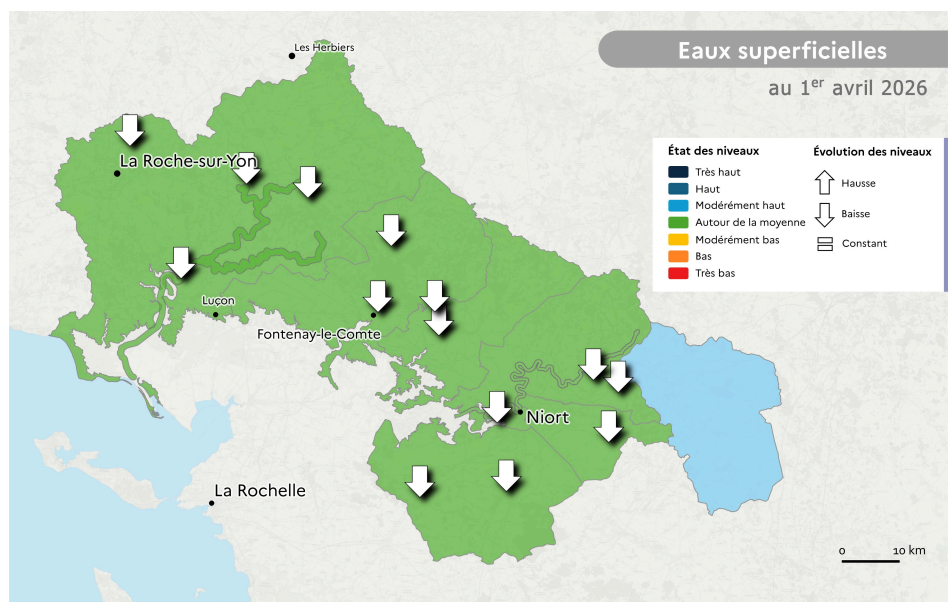
Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs, leur vidange ou remplissage sont donc très corrélés aux précipitations.



Les faibles pluies et les apports de nappes permettent de maintenir des niveaux proches des moyennes sur la plupart des cours d'eau du bassin versant.



**ATTENTION : Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.**





## Zone humide

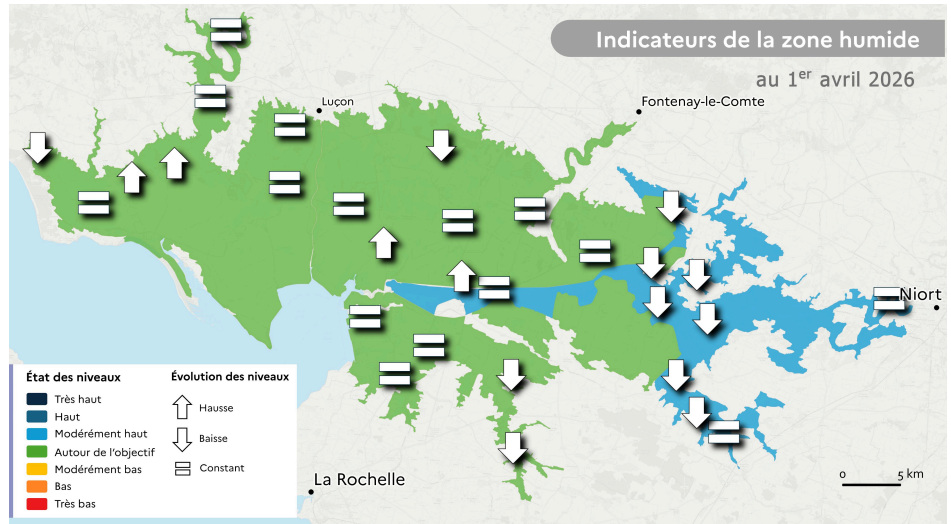


Niveaux moyens proches des fuseaux.

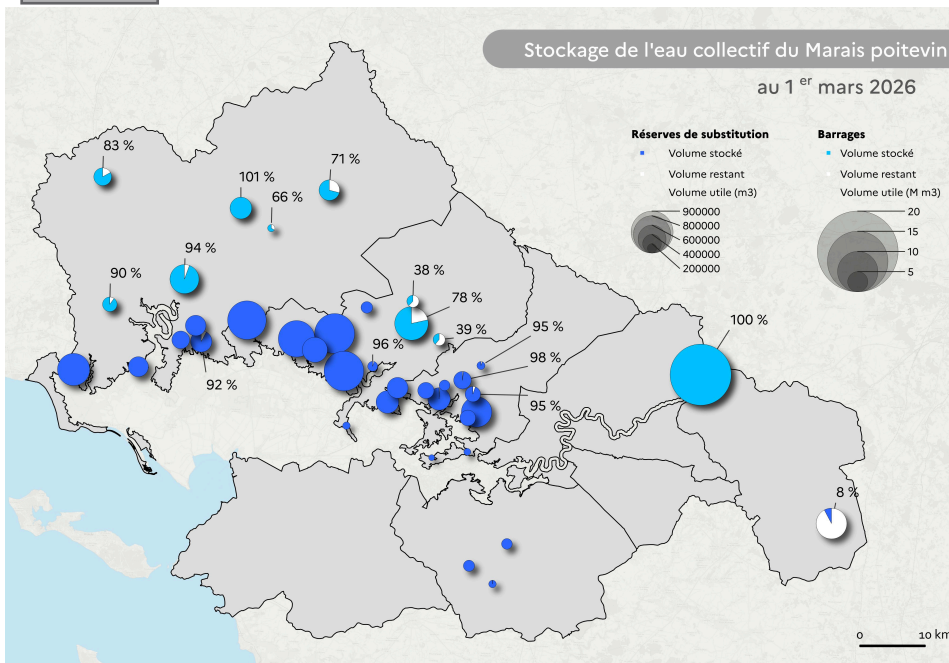


Sur certains secteurs, les niveaux peinent à remonter à cause d'une baisse trop brutale des niveaux fin février

Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



## État des stockages collectifs



### Irrigation

Les volumes stockés à date sont de l'ordre de 95%, le remplissage est terminé.



### Eau potable

Les barrages approchent des niveaux maximum de remplissage sur l'ensemble du territoire.



## Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:  
[siemp.epmp-marais-poitevin.fr](http://siemp.epmp-marais-poitevin.fr)  
[www.epmp-marais-poitevin.fr](http://www.epmp-marais-poitevin.fr)



**VigiEau**

Informations sécheresse :  
[vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr)